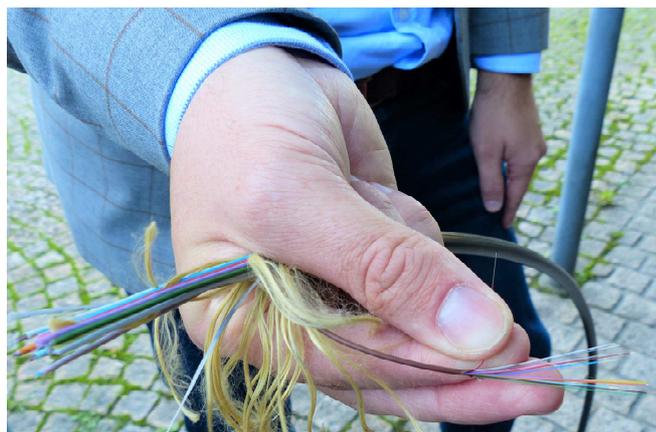


À Landerneau, le 12 octobre 2022

Bretagne Très Haut Débit : ouverture de 8000 prises dans le pays de Landerneau

Après une première ouverture commerciale de 2 000 prises en mars dernier, la commercialisation de la fibre optique prend un nouveau tournant à Landerneau et ses environs. À partir du 30 octobre prochain, 8 000 nouveaux foyers et entreprises seront éligibles à la fibre dans 6 de nos communes : La Forest-Landerneau, Landerneau, Pencran, Plouédern, Saint-Divy et Saint-Thonan. La commune de Ploudaniel, dans la Communauté Lesneven Côte des Légendes, est également concernée.



Lancement officiel de la commercialisation le 11 octobre à Landerneau par Loïck Chesnais-Girard, Président de Mégalis et de la Région Bretagne ; Amélie Caro, élue du Département membre de la commission numérique ; et Patrick Leclerc, Président de la CAPLD et Maire de Landerneau.

Cette ouverture se conjugue à la fin des travaux de la première phase du projet Bretagne Très Haut Débit en Finistère. A l'issue de cette première phase, 45% des prises du territoire de la Communauté d'agglomération et 80% de celles de Landerneau seront couvertes. Le Finistère sera, en fin d'année 2022, le premier des quatre départements bretons où la première phase de travaux sera terminée.

Le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas se déroule suivant trois phases :

- Phase 1 (qui se termine) : 14 000 prises
- Phase 2 (2020-2023) : 3 200 prises
- Phase 3 (2023-2027) : 9 000 prises

Les travaux se poursuivent par ailleurs dans le reste de la région. L'objectif est de raccorder 100% des Bretonnes et des Bretons à la fibre optique d'ici 2026.

Ces opérations sont co-financées par l'Union Européenne (FEDER), l'Etat (Fonds national pour la société numérique), la Région Bretagne, le Département du Finistère et la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas.

Une prise (1 prise = 1 foyer) coûte en moyenne 1 145€, intégralement financée par les entités citées ci-dessus. Pour les 27 000 prises à construire à l'échelle de l'intercommunalité, cela représente un investissement total de près de 31 M€, dont 8,3 M€ pris en charge par la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas. « *Nous avons déjà engagé 5,5 M€. C'est le plus gros investissement de notre collectivité de ces dix dernières années* », a souligné Patrick Leclerc, Président de la Communauté d'agglomération.

Comment demander son raccordement :

La première étape consiste à vérifier si le logement est éligible grâce au service disponible à l'adresse suivante : <http://www.thdbretagne.bzh/pratique/cartographie/>

> **Si le logement se situe dans un immeuble collectif éligible** : le raccordement à la fibre doit être validé en assemblée générale de copropriété, si cela n'a pas été fait au préalable ;

> **Si le logement est une habitation individuelle éligible** : il convient de contacter un fournisseur d'accès internet (Orange, Free, Bouygues, ...) pour connaître les modalités de raccordement et souscrire à une offre très haut débit.

Les Cafés des Aidants vous donnent rendez-vous à Landerneau, au Tréhou et à Loperhet

Accompagner un parent âgé, un proche malade ou en situation de handicap peut s'avérer parfois compliqué. Le Café des Aidants® peut vous permettre de rencontrer d'autres personnes dans la même situation, de recevoir des conseils de professionnels ou tout simplement de sortir un peu de votre quotidien.

Porté par le Centre Local d'Information et de Coordination en faveur des personnes âgées (CLIC) et ses partenaires, le Café des Aidants est un lieu, en libre accès, de rencontres et d'échanges animé par des professionnels.

Les participants y viennent librement, sans inscription. Le Café des Aidants est ouvert à tous les aidants, quels que soient la situation et l'âge de la personne aidée. La seule condition est celle de **la résidence** : la personne aidante (ou aidée) doit habiter dans une des vingt-deux communes du territoire.

Pour ce second semestre, le Café des Aidants se présente sous deux formules :

- **Chaque premier jeudi du mois, de 14h à 16h, un café des Aidants à Landerneau**, au premier étage de la Cimenterie, 12 rue Saint-Ernel.

- **Et chaque premier vendredi du mois, de 14h à 16h**, en alternance au bar-épicerie les Orties au Tréhou et au Foyer Saint-Yves à Loperhet.

• **Voici les thèmes des prochains Cafés des Aidants :**

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



Café des aidants®

Pays de Landerneau-Daoulas

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

Organisé par : PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS

Avec le soutien de : Association Française des aidants

- « *Emotions et réactions, comment les gérer ?* » Le 4 novembre au Tréhou et le 10 novembre (2^e jeudi) à Landerneau
- « *Une histoire d'aide, une histoire de familles* » Le 1^{er} décembre à Landerneau et le 2 décembre à Loperhet.

Contact : CLIC du Pays de Landerneau-Daoulas au 02 98 85 99 08 / clic@capld.bzh

La Communauté d'agglo étend son service d'aide aux usages du numérique

Vous avez une tablette, un smartphone ou un ordinateur mais vous n'êtes pas tout à fait à l'aise pour vous en servir, notamment pour entreprendre vos démarches administratives ? Afin de vous accompagner et lutter contre la fracture numérique, la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas développe un service de médiation numérique, à la Maison des Services Publics, et missionné Christopher Dewaeghemaeker.

Ateliers dans les communes

C'est une nouveauté née des besoins révélés par une enquête menée au printemps dernier auprès des habitants de nos communes. Notre Communauté d'agglomération vient d'entamer un cycle d'ateliers numériques collectifs gratuits hors les murs, en collaboration avec les communes participantes.

Une série de 4 séances d'ateliers dont la thématique est : « Utiliser sa tablette et son smartphone », destinés aux utilisateurs débutants ou peu expérimentés.

Le principe ? Il suffit de s'inscrire auprès de la mairie accueillante et de se présenter à l'atelier qui aura lieu de 9h30 à 11h30, en mairie, avec son équipement (tablette ou smartphone).

Calendrier :

- L'Hôpital-Camfrout : lundis 3, 10, 17 et 24 octobre
- Ploudiry : vendredis 7, 14, 21 et 28 octobre
- Saint-Thonan : vendredi 4, 18 et 25 novembre, et jeudi 10 novembre
- Loperhet : lundis 7, 14, 21 28 novembre
- Plouédern : vendredis 2, 9, 16 décembre et mardi 20 décembre
- Saint-Urbain : mardi 29 novembre et lundis 5, 12 et 19 décembre

Série d'ateliers numériques collectifs proposés par la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD), en collaboration avec les communes participantes



UTILISER SA TABLETTE ET SON SMARTPHONE

L'HÔPITAL-CAMFROUT

LUNDIS
03, 10, 17, 24 OCTOBRE

PLOUDIRY

VENDREDIS
07, 14, 21, 28 OCTOBRE

SAINT-THONAN

VENDREDIS
04, 18, 25
et JEUDI 10 NOVEMBRE

LOPERHET

LUNDIS
07, 14, 21, 28 NOVEMBRE

PLOUEDERN

VENDREDIS
02, 09, 16
et MARDI 20 DÉCEMBRE

SAINT-URBAIN

MARDI 29 NOVEMBRE
et LUNDIS
05, 12, 19 DÉCEMBRE

[INSCRIPTIONS AUPRÈS DE LA MAIRIE ACCUEILLANTE](#)



Vous souhaitez devenir plus autonome et conscient de vos usages sur votre appareil tactile ? De 09h30 à 11h30, venez en mairie avec votre équipement participer gratuitement aux 4 séances d'ateliers destinées aux utilisateurs débutants ou peu expérimentés.

Les permanences d'accompagnement individuel

Notre conseiller numérique assure également des permanences d'accompagnement individuel les

mardis et jeudis, de 13h30 à 17h30.

Il suffit de prendre rendez-vous en appelant l'accueil de la CAPLD au 02 98 21 37 67 ou à l'accueil de la Maison des Services Publics. Vous serez ensuite rappelé sous 48h pour affiner votre demande précise et fixer le rendez-vous avec le conseiller. La durée d'une séance, prévue sur environ **1 heure** dépendra de votre niveau d'autonomie numérique.

D'autres services sont également proposés gratuitement à la Maison des Services Publics de Landerneau à l'ensemble des habitants du territoire comme les Vendredis numériques (ateliers numériques collectifs), un Espace Public Numérique en libre accès, et une aide administrative sur rendez-vous par notre chargée d'accueil. Renseignements au 02 98 21 37 67.



Premier atelier en mairie de Ploudiry, le 7 octobre dernier, avec une belle mobilisation des élus et habitants de la commune.